

Cordemais : les élus au chevet de la centrale en péril

Nouvel épisode dans le feuilleton de la centrale à charbon de Cordemais. Hier, la CGT a informé le personnel qu’EDF souhaitait abandonner le projet de reconversion Écocombust.

Le ciel de l’emploi industriel s’était déjà bien assombri avec la menace qui pèse sur 360 postes à General Electric, à Montoir-de-Bretagne et Saint-Herblain. L’annonce faite au personnel par la CGT, hier, d’une possible fermeture de la centrale de Cordemais par EDF s’est répandue comme la déflagration d’un coup de tonnerre. **« On va essayer de lui faire faire machine arrière, positive Gwénaél Plagne, secrétaire CGT du comité social et économique central d’EDF. On va utiliser le levier politique des élus du territoire. Des messages ont été envoyés pour rencontrer les ministres. »**

Depuis l’automne 2023 et sa validation par l’Élysée, le projet de conversion de la centrale à charbon située entre Nantes et Saint-Nazaire, qui doit cesser son activité en 2027, semble naviguer à vue. Portée par l’industriel Paprec, cette transformation pour tourner aux black pellets, du bois de réforme, a surtout été portée par la CGT. Beaucoup moins par EDF, pourtant propriétaire du site de production d’électricité à base de charbon, qui n’a jamais manifesté un enthousiasme débordant. Ainsi, le précédent projet de conversion, nommé Écocombust 1, avait été abandonné en juillet 2021. Et les derniers signaux envoyés par l’opérateur historique laissaient entrevoir une issue comparable pour Écocombust 2.

« Une attitude ambiguë d’EDF »

En février 2024, déjà, le sénateur socialiste Philippe Grosvalet dénonçait **« une attitude ambiguë de la direction d’EDF »**. Il déplorait que **« le calcul du coût prévisionnel de production par le site Écocombust ne s’appuie que sur les hypothèses les plus pessimistes. Par conséquent, selon EDF, le prix de l’électricité produit serait prohibitif. »** En juillet, le feu vert d’EDF n’est finalement pas arrivé. La dissolution de l’Assemblée nationale et l’absence de gouvernement n’ont fait que retarder encore une fois



La centrale à charbon de Cordemais vit-elle ses derniers mois ? EDF envisagerait de la transformer en usine de confection de tuyaux pour l’EPR de deuxième génération.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE/FRANCK DUBRAY

la décision.

Tout s’est enchaîné à partir de la semaine dernière, quand EDF annonce à la CGT son souhait d’abandonner le projet. **« Elle avait la volonté de l’indiquer aux personnels mercredi dernier. Brutalement. »** EDF, Paprec et l’État ne parviennent pas à se mettre d’accord sur le coût du process industriel et la participation de l’État.

Ce nouveau recul d’EDF a provoqué une salve de réactions politiques. Les maires de Nantes, Saint-Nazaire, Cordemais et Saint-Étienne-de-Montluc se sont fendus d’un communiqué commun. Alerté dès la fin de semaine dernière, Philippe Grosvalet a écrit au nouveau Premier ministre, Michel Barnier. Le député LFI Matthias Tavel a réagi très tôt. **« La décision unilaté-**

rale du PDG d’EDF doit être retirée sans délai ! », a-t-il tweeté. Même agacement perceptible au Parti communiste français. **« Le service public de l’énergie et de l’alimentation énergétique du Grand Ouest mérite mieux que les volte-faces répétées de la direction d’EDF et de l’État »**, fustige Robin Salecroix, son secrétaire départemental.

Des tuyaux pour l’EPR2 ?

Ce énième rebondissement ne surprend guère la socialiste Karine Daniel et l’écologiste Ronan Dantec. **« Depuis le début, EDF freine le développement de ce projet »**, précisent les deux sénateurs dans un communiqué commun. Et Karine Daniel d’insister : **« Cordemais doit rester un**

site de production énergétique. Aujourd’hui, il n’y a aucune vision stratégique sur les enjeux de mutation de production d’énergie. »

Ronan Dantec compte bien **« interpeller la nouvelle ministre. EDF nucléaire n’a pas besoin de ce projet mais a en revanche besoin de toutes ses capacités pour investir dans le nucléaire »**. La piste la plus chaude conduirait EDF à transformer la centrale à charbon en usine de confection de tuyaux pour l’EPR de deuxième génération. EDF n’a pas répondu à nos messages. À la CGT, elle aurait indiqué qu’elle rendrait sa décision définitive dans un mois.

Marylise COURAUD
et Josué JEAN-BART.